

310.C0 Techniques juridiques

2026-2027

1 ^{re} session			2 ^e session								
			Pondération						Pondération		
No cours	Titres du cours	Préalables	C	T	P	No cours	Titres du cours	Préalables	C	T	P
109-101-MQ	Activité physique et santé		1	1	1	340-101-MQ	Philosophie et rationalité	PR ou CR 601-101-MQ	3	1	3
601-101-MQ	Écriture et littérature		2	2	3	601-102-MQ	Littérature et imaginaire	PA 601-101-MQ	3	1	3
604-10X-MQ	Anglais (selon classement)		2	1	3	604-MQX-SO	Anglais propre	PA 604-10X-MQ	2	1	3
310-1A4-SO	Droit criminel et pénal		2	2	3	310-2C4-SO	Méthodologie du travail juridique		2	2	2
310-1C4-SO	Exploration du domaine juridique		2	2	3	310-2G4-SO	Introduction à la recherche juridique		1	3	2
310-1R4-SO	Introduction au droit		2	2	3	310-2J5-SO	Droit familial et procédure civile	PR 310-1C4-SO PR 310-1R4-SO	3	2	3
410-1G4-SO	Outils numériques en contexte professionnel		1	3	3	310-2R4-SO	Principes de droit civil	PA 310-1R4-SO PR 310-1A4-SO	2	2	2
			25	19					28	18	
Charge de travail hebdomadaire 44						Charge de travail hebdomadaire 46					
STAGE A.T.E											
3 ^e session						4 ^e session					
109-102-MQ	Activité physique et efficacité	PR 109-101-MQ	0	2	1	109-103-MQ	Activité physique et autonomie	PA 109-101-MQ PA 109-102-MQ	1	1	1
340-102-MQ	L'être humain	PA 340-101-MQ	3	0	3	601-MQ4-SO	Culture et communication	PR 601-103-MQ	2	2	2
601-103-MQ	Littérature québécoise	PA 601-102-MQ	3	1	4	310-4A4-SO	Entreprises et droit administratif	PR 310-2R4-SO	2	2	4
310-3A4-SO	Initiation au droit notarial	PR 310-2R4-SO	3	1	4	310-4G4-SO	Laboratoire de droit criminel et pénal	PA 310-1A4-SO	1	3	4
310-3G5-SO	Gestion de la documentation juridique	PR 310-2C4-SO PR 310-2J5-SO	3	2	4	310-4J4-SO	Rédaction de procédures judiciaires	PA 410-1G4-SO PR 310-3G5-SO	1	3	4
310-3S7-SO	Stage d'exploration	PA 310-2J5-SO PA 310-2C4-SO	2	5	6	310-4P4-SO	Décisions de justice	PR 310-3G5-SO	2	2	4
			25	22		XXX-XX3-SO	Complémentaire 1 (la pondération varie selon le cours choisi)		3	3	
Charge de travail hebdomadaire 47						Charge de travail hebdomadaire 47					
STAGE A.T.E											
5 ^e session						6 ^e session					
340-MQ3-SO	Éthique	PR 340-102-MQ	3	0	3	310-6S2-SO+	Stage synthèse	Tous les cours, ou selon PIEA++ PA 310-5C3-SO	0	32	6
310-5A5-SO	Titres de propriété et rédaction notariale	PR 310-3A4-SO	1	4	4				32	6	
310-5C3-SO	Situations authentiques de travail	PA 310-3S7-SO PR 310-4P4-SO PR 310-4G4-SO PR 310-4J4-SO	1	2	4	Charge de travail hebdomadaire 38					
310-5J5-SO	Preuve et procédure civile	PA 310-4J4-SO	2	3	4						
310-5R4-SO	Recherche juridique avancée	PA 310-2G4-SO PR 310-4J4-SO	1	3	4						
XXX-XX3-SO	Complémentaire 2 (la pondération varie selon le cours choisi)		3		3						
			23	22							
Charge de travail hebdomadaire 45											

+ Cours porteur de l'épreuve synthèse de programme.

++ L'étudiant peut être inscrit à l'épreuve synthèse de programme même s'il n'a pas réussi ou n'est pas en voie de réussir un maximum de deux cours de son programme, pourvu que ces cours ne soient pas d'une même discipline. (PIEA, article 6.19)

Conditions d'admission

Conditions générales pour l'admission aux études collégiales :

- Selon les conditions d'admission aux études collégiales en vigueur.

Conditions particulières du programme :

- Mathématiques, séquence Culture, société et technique de la 4^e secondaire (CST 4^e) ou l'équivalent.

La pondération fait référence à la charge hebdomadaire de travail pour chacun des cours.

C : Heures de cours théorique

T : Heures de laboratoire, de travaux pratiques, de stage

P : Heures de travail personnel

• PA - préalable absolu : cours qui doit avoir été réussi (60 % ou plus).
 • PR - préalable relatif : cours qui doit avoir été suivi, mais pas nécessairement réussi (la note obtenue doit être égale ou supérieure à 40 %).
 • CR - cours corequis : cours qui doit être suivi de façon simultanée avec un autre cours identifié.